



Principe général de l'épreuve

Six rencontres ont lieu au cours de la saison, une sur chacun des golfs suivants :

- Golf des Bouleaux
- Alsace Golf Links
- Golf du Rhin
- Golf d'Amerschwihir
- Golf de Rougemont le Château
- Golf de Hombourg

Compétition ouverte à toutes les dames, membres des amicales dames des six clubs, âgées de 25 ans minimum

Conditions de participation :

- Etre licenciée et être membre du club pour lequel on joue
- Une joueuse étant membre à part entière de 2 clubs dont l'un participe à la FSC, en possession d'une licence française, même si sa licence n'est pas établie au nom du club concerné par la FSC, peut jouer la FSC pour ce club. Elle doit néanmoins s'engager pour ce seul club pour la saison complète. Pour les épreuves par équipes le Vademecum de la FFGolf précise que la joueuse doit être licenciée du club

Droit d'inscription : 35 euros

Aucune limite d'index, mais ramené à 36 pour le décompte en net

Formule de jeu : stableford – score enregistré sur RMS de la FFG

Voiturette avec certificat médical uniquement (Medical Pass de la FFGolf), sauf à Amerschwihir

Proclamation des résultats sans remise de prix

L'amicale qui reçoit, offre le repas et un en cas au 9, à toutes les participantes du jour

Trophée de la Femina Six Cup :

Pour chaque rencontre le nombre de participantes est limité à 16 joueuses par club sauf pour le club recevant, dont le nombre de joueuses est limité à 30.

A chaque rencontre : addition des 6 meilleurs scores de chaque club :

- 2 bruts + 4 nets
- Le brut prime le net, chaque carte ne comptant qu'une seule fois

Si une équipe se présente avec moins de 6 joueuses :

- Le décompte se fait de la manière suivante :
 - ✓ Pour 5 joueuses : 2 bruts + 3 nets
 - ✓ Pour 4 joueuses : 2 bruts + 2 nets
 - ✓ Pour 3 joueuses : 2 bruts + 1 net
 - ✓ Pour 2 joueuses : 1 brut + 1 net
 - ✓ Pour 1 joueuse : 1 brut

A l'issue des six rencontres, le club ayant obtenu le plus grand nombre de points Stableford est déclaré vainqueur

Le départage final éventuel des clubs ex-aequo se fait sur le total des points obtenus sur le dernier trou de la dernière rencontre, addition de 4 scores : 2 meilleurs bruts Stableford + 2 meilleurs nets Stableford sur le 18^{ème} trou, éventuellement le 17^{ème}, etc...

Le trophée est remis en jeu chaque année

L'équipe ayant gagné 3 années d'affilée le trophée, le ramène définitivement dans son club, et un nouveau trophée sera remis en jeu.

Composition des flights et tirage des départs :

Selon le nombre de participantes à une rencontre donnée, il serait possible de faire partir les joueuses du 1 et du 10 ou en shot gun en flights de 3 de préférence

Les joueuses de premières séries partent des marques bleues jusqu'à 18,4 d'index

Les joueuses ayant un index inférieur à 18,4 et qui auront atteint l'âge de 65 ans (la veille de l'épreuve) pourront choisir leur départ soit des marques bleues, soit des rouges, en le signalant lors de l'inscription à la compétition.

Pour les départs des rouges, les résultats ne comptent qu'en net

Le tirage des flights pour les départs devra être établi en fonction des index, mais alternés entre les 2 séries dans l'ordre des départs pour assurer le respect du temps de jeu ou en calculant une moyenne des index des flights (selon l'organisation du club recevant)

Par exemple : 2 joueuses 1^{ère} série + 1 joueuse 2^{ème} série

S'il ne reste plus que des 2^{èmes} séries : mettre 2 joueuses index bas + 1 joueuse index haut

En cas d'interruption définitive de jeu (pluie, orages, etc...) il faudra trouver une autre date, pour rejouer la partie. Les résultats relatifs aux trous joués ne peuvent être pris en compte en raison des départs du trou n° 1 et du trou n° 10

Pour respecter le temps de jeu fixé, une joueuse référente (le meilleur index du groupe) veillera au respect du temps de jeu de son flight.

Il convient d'éviter d'avoir 2 joueuses du même club dans le même flight (en tout cas pas 3)

Respect du temps de départ :

Il convient d'être présent au départ 10 minutes avant l'heure indiquée sur les heures de départs figurant au tableau officiel

- Une joueuse ayant 5 minutes de retard (R5.3a) au départ, reçoit une pénalité de deux points Stableford (ex : score final en net = 36 ; ce score est ramené à 34)

- Pour un retard de plus de 5 minutes par rapport à l'heure de départ = disqualification de la joueuse, sauf circonstances exceptionnelles (ex : accident avec assistance aux blessés ou présence requise pour témoignage) (voir interprétation 5.3.1...) et sous réserve d'en avoir averti par téléphone le secrétariat du club
Si la raison de retard est estimée recevable, la joueuse pourrait être intégrée dans un autre flight, dans la mesure du possible

Carte de score :

Une carte de score signée et la joueuse ayant quitté le recording= reste valable, et ne peut plus être discutée, sauf exceptions prévues dans les règles de golf

En cas de problème, il convient de ne pas signer la carte, et d'en référer à sa capitaine ou au Comité de l'épreuve à l'issue du parcours

Décompte des points Stableford :

Chaque joueuse annonce son propre score à la fin du trou ; score qui doit être validé par toutes les joueuses du flight

Tous les scores sont notés sur chaque carte au départ du trou suivant

En cas de litige : celui-ci doit être réglé au départ du trou suivant, ou les faits doivent être rapportés au Comité de l'épreuve au recording

Abandon :

Si une joueuse abandonne la partie, elle est disqualifiée, même si le nombre de trous qu'elle a joué pourrait être pris en compte pour arrêt du jeu pour cause d'intempéries

Si deux joueuses abandonnent et qu'il ne reste qu'une joueuse dans le flight concerné, une recomposition des flights peut être envisagée après validation des scores par toutes les joueuses jusqu'au moment de l'abandon des deux joueuses.

Soit le Comité lui trouve une personne accompagnatrice pour compter les coups et marquer le score
Soit elle se raccroche au flight suivant

Litige :

Il n'est pas indispensable qu'un arbitre soit présent ; en l'absence d'un arbitre, les capitaines nommément désignées avant le début de l'épreuve prendront collégalement les décisions nécessaires pour régler les litiges entre joueuses

En cas de litige entre les capitaines, il y aura lieu d'en référer à la capitaine Dames de la Ligue qui prendra les décisions adéquates en requérant si nécessaire l'avis de la Commission Arbitrage de la Ligue.